



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

Licence Sciences du langage

Conseil de Gestion : avis favorable le 03/07/2025



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Hana GRUET-SKRABALOVA

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Sciences du langage	Hana GRUET-SKRABALOVA	Hana.gruet-skrabalova@uca.fr

Contact en scolarité : AUGHEARD Laetitia (Laetitia.augheard@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

Parcours adaptés
<p>Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcourSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.</p> <p>Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.</p> <p>Les TD du Parcours adapté ne sont pas évalués indépendamment des UE du parcours standard auxquelles ils se rapportent.</p>

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet (absence de stages obligatoires)		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1					
Intitulé des blocs de compensation		Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		S1 : 10, 11, 12, 13, 14 S2 : 20, 21, 22, 24	33	X	
B	Lettres	S1 : 10, 12, 13, 14 S2 : 20, 21, 22, 23	21	X	
	Sciences de l'éducation	S1 : 104, 105, 106, 107 S2 : 206, 207, 208			
	Sociologie	S1 : 10, 11, 12 S2 : 20, 21, 22			
	Langues	selon disciplines			
C		S2 : 24, 25	6	X	

Niveau 2					
Intitulé des blocs de compensation		Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		S3 : 30, 31, 32, 33, 34 S4 : 40, 41, 42, 43, 44	36	X	
B	Lettres	S3 : 30, 31, 32 S4 : 40, 41	15	X	
	Sciences de l'éducation	S3 : 306, 307, 308 S4 : 402, 409			
	Sociologie	S3 : 30, 31, 32 S2 : 40			
	Langues	selon disciplines			
	PLURI	S3 : 1, 2, 3 S4 : 1, 2			
C		S3 : 36 S4 : 45, 46	9	X	

Niveau 3 + LAR 3					
Intitulé des blocs de compensation		Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
	A	S5 : 50, 51, 52, 53, 54, 55 S6 : 60, 61, 62, 63, 64, 65	36	X	
B	FLE	S5 : 56, 57, 58 S6 : 66, 67	15		X
	PLURI	S5 : 1, 2, 3 S6 : 1, 2		X	
	C	S5 : 59 S6 : 68, 69	9	X	

NIVEAU 1 - Licence Sciences du langage

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **9** crédits
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 10 : Introduction à l'analyse linguistique	6													
		EC : Introduction à l'analyse linguistique		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 11 : Langue et société 1	3													
		EC : Langue et société 1		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 12 : Théories de la communication	3													
		EC : Théories de la communication		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		UE 13 : Exercices d'analyse linguistique 1	3													
		EC : Exercices d'analyse linguistique 1		1	EvC	100	2	E	1h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 14 : Langue et société 2	3													
		EC : Langue et société 2		1	EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		MINIÈRE LETTRES : UE 14 + 2 UE au choix parmi UE 10 - UE 12 - UE 13														
		LITTÉRATURE FRANÇAISE S1 (1 UE au choix)														
		UE 14A : Litt française S1 : Progr A	6													
		EC : Litt. Française: Programme A		1	EvC	100	2	E et O	2h/30mn	1	E	2h	1	O	30mn	
		UE 14B : Litt française S1 : Progr B	6													
		EC : Litt. Française: Programme B		1	EvC	100	2	E et O	2h/30mn	1	E	2h	1	O	30mn	
		UE 14B : Litt française S1 : Progr C	6													
		EC : Litt. Française: Programme C		1	EvC	100	2	E et O	2h/30mn	1	E	2h	1	O	30mn	
		HISTOIRE LITTERAIRE 1 (1 UE au choix)														
		UE 10A : Histoire littéraire 1 : Prog A	3													
		EC : Hist. littéraire 1 : Programme A		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 10B : Histoire littéraire 1 : Prog B	3													
		EC : Hist. littéraire 1 : Programme B		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	

1	B	UE 10C : Histoire littéraire 1 : Prog C	3																				
		EC : Hist. littéraire 1 : Programme C		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1										
		UE 10 : Hist. littéraire : Littérature antique	3																				
		EC : Hist. littéraire : Littérature antique		1	EvC	100	2	E	1h	1	E	2h	1										
		UE 12 : Langues et Cultures de l'Antiquité (1 EC au choix):	3																				
		EC : Latin 1 (débutant)		1	EvC	100	2	E	1h/2h	1	E	2h	1										
		EC : Latin 2 (intermédiaire)		1	EvC	100	2	E	2h/2h	1	E	2h	1										
		EC : Grec 1 (débutant)		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1										
		EC : Grec 2 (intermédiaire)		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1										
		LITTÉRATURE COMPAREE S1 (1 UE au choix)																					
B	B	UE 13A : Littérature comparée : Progr A	3																				
		EC : Litt. Comparée : Programme A		1	EvC	100	2	E et O	2h/15-30mn	1	E	2h	1										
		UE 13B : Littérature comparée : Progr B	3																				
		EC : Litt. comparée: Programme B		1	EvC	100	2	E et O	2h/15-30mn	1	E	2h	1										
		UE 13C : Littérature comparée : Progr C	3																				
		EC : Litt. comparée: Programme C		1	EvC	100	2	E et O	2h/15-30mn	1	E	2h	1										
		MINEURE SCIENCES DE L'EDUCATION																					
		UE 104 : Histoire de l'éducation	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'INSPE																			
		EC : Histoire de l'éducation																					
		UE 105 : Apprentissages	3																				
		EC : Apprentissages																					
		UE 106 : Sociologie et philosophie de l'éducation	3																				
		EC : Sociologie et philosophie de l'éducation																					
		UE 107 : Langage des représentations du monde et de l'activité	3																				
		EC : Langage des représentations du monde et de l'activité		Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'INSPE																			
		MINEURE SOCIOLOGIE																					
		UE 10 : Fondamentaux	6																				
		EC 1 : CM Introduction à la sociologie		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1										

1	EC 2 : CM Introduction à l'anthropologie	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 11 : Evolution socio-économique de la France contemporaine	3												
	EC : CM Evolution socio-économique de la France contemporaine		1	EvC	100	2	A (1)	20 min	2	A (1)	20 min	1	A (1)	30 mn
	UE 12 : Psychologie sociale	3												
	EC : CM Introduction à la psychologie sociale		1	EvT		1	E	1h30	1	A (3)		1	E	1h30
	MINEURE ALLEMAND													
	UE 1 Traduction allemand	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication											
	EC Version allemande													
	EC Thème allemand													
	UE 2 Etude de la langue allemande	3												
	EC Grammaire allemande													
	UE 3 Cultures & sociétés Allemand	3												
	EC Civilisation allemande													
	UE 4 Littératures Allemand	3												
	EC Littérature allemande													
1 B	MINEURE ANGLAIS													
	UE 1 Traduction anglais	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication											
	EC Thème et version													
	UE 2 Etude de la langue anglaise	3												
	EC Grammaire													
	EC Etude de la langue													
	UE 3 Expression orale & écrite Anglais	3												
	EC Langue orale													
	EC Pratique de la langue 1													
	UE 4 Cultures & Sociétés Anglais	3												
	EC Civilisation britanique CM													
	EC Littérature américaine CM													
1 B	MINEURE ESPAGNOL													
	UE 1 Traduction espagnole	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication											
	EC Thème espagnol													
	EC Version espagnol													
	UE 2 Etude de la langue espagnol	3												
	EC Grammaire													
	UE 3 Cultures & sociétés Espagne	3												
	EC Civilisation Espagne													
	UE 1.5 Littérature Espagne	3												
	EC Littérature Espagne													

MINEURE ITALIEN	
UE 1 Traduction italien	3
EC Thème & Grammaire	
EC Version & Lexicologie	
UE 2 Etude langue italienne	3
EC Grammaire	
UE 3 Cultures & Sociétés de l'Italie	3
EC Civilisation Moyen Age	
EC Civilisation XIX ^e siècle	
UE 4 Littératures Italien	3
EC Civilisation moderne	
EC Introduction à la littérature italienne	
MINEURE PORTUGAIS	
UE 1 Traduction portugais	3
EC Thème Portugais	
EC Version Portugais	
UE 4 Cultures & Sociétés Portugais	3
EC Cultures & Sociétés Brésil	
EC Littératures Brésil	
PORTUGAIS DÉBUTANT :	
UE 2 Expression orale & écrite Portugais Débutant	3
EC Expression écrite Portugais débutant	
EC Expression orale Portugais débutant	
UE 5 Pratique langue Portugais débutant	3
EC Pratique langue portugaise débutant	
PORTUGAIS NON DÉBUTANT :	
UE 3 Expression orale & écrite Portugais Non Débutant	3
EC Expression écrite Portugais non débutant	
EC Expression orale Portugais non débutant	
UE 6 Pratique Langue Portugais non débutant	3

	EC Pratique langue portugaise non débutant		
MINEURE RUSSE			
	UE 3 Etude langue Russe	3	
	EC Grammaire - Structure de base 1 Non Débutant		
	EC Grammaire intensive 1 débutant		
	RUSSE DEBUTANT :		
	UE 2 Traduction Russe Débutant	3	
	EC Ecrit - Initiation intensive		
	UE 5 Expression Orale & Ecrite Russe Débutant	3	
	EC Russe oral intensif		
	UE 7 Production orale & écrite Russe Débutant	3	
1	EC Exercices grammaire 1		
B	EC Expression orale & écrite 1		
	RUSSE NON DEBUTANT :		
	UE 1 Traduction Russe Non Débutant	3	
	EC Ecrit - Thème		
	EC Ecrit - Version		
	UE 4 Expression Orale & Ecrite Russe Non Débutant	3	
	EC Oral - Conversation-Compréhension		
	EC Oral - Laboratoire		
	UE 6 Production orale & écrite Russe Non Débutant	3	
	EC Ecrit-Exerc grammaire1		
	EC Expression orale & écrite 1		
		30	

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication

		UE 20 : Phonétique articulatoire et acoustique	6												
		EC : Phonétique articulatoire et acoustique		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 21 : Syntaxe 1	3												
		EC : Syntaxe 1		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	UE 24 : Logique 1	3												
2		EC : Logique 1		1	EvC	90/10	2	A	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Au choix UE22 ou UE REOPASS													
		UE 22 : Exercices d'analyse linguistique 2	3												
		EC : Exercices d'analyse linguistique 2		1	EvC	100	2	E	1h	1	E	2h	1	E	2h
		UE REOPASS	3												
		EC : RéoPass		1	EvC	100	2	A** + O		1	O	20 min	1	O	20 min
		MINEURE LETTRES : 3 UE au choix parmi UE 20 - UE 21 - UE 22 - UE 23 ou UE 20													
		HISTOIRE LITTERAIRE 2 (1 UE au choix)													
		UE 20A : Histoire littéraire 2 : Progr A	3												
		EC : Hist. littéraire 2 : Programme A		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 20B : Histoire littéraire 2 : Progr B	3												
		EC : Hist. littéraire 2 : Programme B		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
2	B	UE 20C : Histoire littéraire 2 : Progr C	3												
		EC : Hist. littéraire 2 : Programme C		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		LITTÉRATURE FRANÇAISE 2 (1 UE au choix)													
		UE 21A : Litt. Française 2 : Progr A	3												
		EC : Litt. française: Programme A		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	O	30mn
		UE 21B : Litt. Française 2 : Progr B	3												
		EC : Litt. française: Programme B		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	O	30mn
		UE 22 : Langues et Cultures de l'Antiquité (1 EC au choix):	3												
		EC : Latin 1 (débutant)		1	EvC	100	2	E	1h/2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC : Latin 2 (intermédiaire)		1	EvC	100	2	E	2h/2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC : Grec 1 (débutant)		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1	O	15mn
		EC : Grec 2 (intermédiaire)		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1	O	15mn
		LITTÉRATURE COMPAREE OU ANTIQUE (1 UE au choix)													
		UE 23A : Litt. comparée : Progr A	3												
		EC : Litt. Comparée : Programme A		1	EvC	100	2	E et O	2h/15-30mn	1	E	2h	1	E	2h
		UE 23B : Litt. comparée : Progr B	3												
		EC : Litt. comparée: Programme B		1	EvC	100	2	E et O	2h/15-30mn	1	E	2h	1	E	2h

2	B	UE 20 : Hist. littéraire antique S2	3										
		EC : Histoire littéraire antique S2-S4		1	EvC	100	2	E	1h	1	E	2h	1
MINEURE SCIENCES DE L'EDUCATION													
UE 206 : Politique de l'éducation	3												
	EC : Politique de l'éducation												
	UE 207 : Technologies et éducation	3											
	EC : Technologies et éducation												
	UE 208 : Langage du corps	3											
	EC : Langage du corps												
MINEURE SOCIOLOGIE : UE 20 + UE 21 OU UE 22													
UE 20 : Fondamentaux	6												
EC CM Méthodes des sciences sociales		0,5	EvC	100	2	A (1)	20min	2	A (1)	20min	1	A(1)	30mn
EC CM Sociologie de l'éducation		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
(choix) UE 21 : Normes et déviances	3												
EC CM Normes et déviances		1	EvC	100	2	A (1)	20min	2	A (1)	20min	1	A (1)	30mn
(choix) UE 22 : Actualités	3												
EC CM Actualités sociales		1	EvC	100	2	A (1) + E	30 mn+ 1h	1	E	1h	1	E	1h
MINEURE ALLEMAND													
UE 1 Traduction allemand	3												
EC Version allemande													
EC Thème allemand													
UE 2 Cultures & sociétés Allemand	3												
EC Civilisation allemande													
UE 3 Etude de la langue allemande	3												
EC Grammaire allemande													
MINEURE ANGLAIS													
UE 1 Traduction anglais	3												
EC Thème et version													
UE 2 Expression orale & écrite Anglais	3												
EC Grammaire													
EC Phonétique & Phonologie													
UE 3 Cultures & Sociétés Anglais	3												
EC Histoire et civilisation américaine													

MINEURE ESPAGNOL

UE 1 Traduction espagnole	3
EC Thème	
EC Version	
UE 2 Cultures & sociétés Amériques	3
EC Civilisation hispano-américaine	
UE 3 Littérature Amériques	3
EC Littérature hispano-américaine	

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication

MINEURE ITALIEN

UE 1 Traduction Italien	3
EC Thème & Grammaire	
EC Version & Lexicologie	
UE 2 Langue orale et/ou écrite Italien	3
EC Grammaire	
UE 3 Cultures & Sociétés Italien	3
EC Civilisation Italie XX ^e siècle	
EC Civilisation Renaissance	

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication

MINEURE PORTUGAIS

UE 1 Traduction Portugais	3
EC Thème Portugais	
EC Version Portugais	
UE 4 Cultures & Sociétés Portugais	3
EC Cultures&Sociétés Portugal	
EC Littérature Portugal	
UE 2 Expression orale & écrite Portugais Débutant	3
EC Expression écrite Portugais débutant	
EC Expression orale Portugais débutant	
UE 3 Expression orale & écrite Portugais Non Débutant	3
EC Expression écrite Portugais non débutant	
EC Expression orale Portugais non débutant	

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication

		MINEURE RUSSE																																									
		RUSSE DEBUTANT :																																									
2 B		<table border="1"> <tr><td>UE 2 Traduction Russe Débutant</td><td>3</td></tr> <tr><td>EC Ecrit-Initiation intensive</td><td></td></tr> <tr><td>UE 4 Expression Orale & Ecrite Russe Débutant</td><td>3</td></tr> <tr><td>EC Russe Oral intensif</td><td></td></tr> <tr><td>UE 6 Production orale & écrite Russe Débutant</td><td>3</td></tr> <tr><td>EC Expression orale & écrite 2</td><td></td></tr> <tr><td>EC Exercices Grammaire 2</td><td></td></tr> </table>												UE 2 Traduction Russe Débutant	3	EC Ecrit-Initiation intensive		UE 4 Expression Orale & Ecrite Russe Débutant	3	EC Russe Oral intensif		UE 6 Production orale & écrite Russe Débutant	3	EC Expression orale & écrite 2		EC Exercices Grammaire 2																	
UE 2 Traduction Russe Débutant	3																																										
EC Ecrit-Initiation intensive																																											
UE 4 Expression Orale & Ecrite Russe Débutant	3																																										
EC Russe Oral intensif																																											
UE 6 Production orale & écrite Russe Débutant	3																																										
EC Expression orale & écrite 2																																											
EC Exercices Grammaire 2																																											
		<table border="1"> <tr><td colspan="12">RUSSE NON DEBUTANT :</td></tr> <tr><td>UE 1 Traduction Russe Non Débutant</td><td>3</td></tr> <tr><td>EC Ecrit - Thème</td><td></td></tr> <tr><td>EC Ecrit - Version</td><td></td></tr> <tr><td>UE 3 Expression Orale & Ecrite Russe Non Débutant</td><td>3</td></tr> <tr><td>EC Oral-Conversation-Compréhension</td><td></td></tr> <tr><td>EC Oral - Laboratoire</td><td></td></tr> <tr><td>UE 5 Production orale & écrite Russe Non Débutant</td><td>3</td></tr> <tr><td>EC Expression orale & écrite 2</td><td></td></tr> <tr><td>EC Exercices Grammaire 2</td><td></td></tr> </table>												RUSSE NON DEBUTANT :												UE 1 Traduction Russe Non Débutant	3	EC Ecrit - Thème		EC Ecrit - Version		UE 3 Expression Orale & Ecrite Russe Non Débutant	3	EC Oral-Conversation-Compréhension		EC Oral - Laboratoire		UE 5 Production orale & écrite Russe Non Débutant	3	EC Expression orale & écrite 2		EC Exercices Grammaire 2	
RUSSE NON DEBUTANT :																																											
UE 1 Traduction Russe Non Débutant	3																																										
EC Ecrit - Thème																																											
EC Ecrit - Version																																											
UE 3 Expression Orale & Ecrite Russe Non Débutant	3																																										
EC Oral-Conversation-Compréhension																																											
EC Oral - Laboratoire																																											
UE 5 Production orale & écrite Russe Non Débutant	3																																										
EC Expression orale & écrite 2																																											
EC Exercices Grammaire 2																																											
2 C		UE MTU/O2i/MDD	3																																								
		EC 1 : MTU		1	EvT		1	A		1	A		1	A																													
		EC 2 : O2i		1	EvT		1	A	55 min				1	A																													
		EC 3 : Module Responsabilité Sociétale et Environnementale												55 min																													
		UE LANSAD	3																																								
		Allemand																																									
		Anglais																																									
		Espagnol																																									
		Italien																																									
		Néerlandais																																									
		Polonais																																									
		Portugais																																									
		Russe																																									

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)

EC Français Langue Étrangère au choix, en plus de la langue vivante, pour les étudiants internationaux (obligatoire en parcours adapté)													
EC Français Langue étrangère		1	EvC	100	2	E+O		2	E+O		1	O	20 min
	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

UE 3 Théories de la communication - évaluation initiale : A = travail à rendre et participation ; RSE et 2nde chance : A = travail à rendre.

EC 1 MTU : A = travail à rendre.

EC 2 O2i : A = QCM en ligne

EC 3 :Module Responsabilité Sociétale et Environnementale : Les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

S2 UE 24 : 90% devoir sur table de 2h + 10 % QCM

S2 UE Réopass : A** : travail à rendre

Mineure Sociologie :

A(1) = QCM en ligne

A(3) = Devoir maison

NIVEAU 2 - Licence mention Sciences du langage

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **9** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 30 : Phonologie	3												
		EC : Phonologie		1	EvT+EvC	50/50	3	E	EvC : 1h EvT : 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 31 : Lexicologie 1 : morphologie lexicale	3												
		EC : Lexicologie 1 : morphologie lexicale		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 32 : Syntaxe 2	3												
		EC : Syntaxe 2		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 33 : Psycholinguistique	3												
		EC : Psycholinguistique		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 34 : Initiation au traitement automatique des langues	3												
		EC : Initiation au traitement automatique des langues		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 33 : Logique 2	3												
		EC : Logique 2			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		MINEURE LETTRES : 1 UE Histoire littéraire + 1 UE Littératures LM + 1 EC Langues et cultures de l'antiquité													
		HISTOIRE LITTERAIRE 3 (1 UE au choix) :													
		UE 30A : Hist. littéraire 3 : Progr A	3												
		EC : Hist. littéraire 3 : Programme A		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 30B : Hist. littéraire 3 : Progr B	3												
		EC : Hist. littéraire 3 : Programme B		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		LITTERATURES LM S3 (1 UE au choix) :													
		UE 31A : Litt. française : Progr A	3												
		EC : Litt. française : Programme A		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	O	30mn
		UE 31B : Litt. française : Progr B	3												
		EC : Litt. française : Programme B		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	O	30mn
		UE 31C : Littérature de jeunesse	3												
		EC : Littérature de jeunesse		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	O	30mn
		UE 30 : Littérature antique	3												
		EC : Littérature antique		1	EvC	100	2	E	1h	1	E	2h	1	E	1h30

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE													
3	B	UE 32 : Langues et Cultures de l'Antiquité (1 EC au choix) :	3										
EC : Approches du latin		1	EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		1	EvC	100	2	E	1h/2h	1	E	2h	1	E	2h
		1	EvC	100	2	E	2h/2h	1	E	2h	1	E	2h
		1	EvC	100	2	E	2h/3h	1	E	3h	1	O	30min
		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1	O	15mn
		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1	O	15mn
		1	EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	O	30mn
MINEURE SCIENCES DE L'EDUCATION													
UE 306 : Educations	3												
EC Educations													
UE 307 : Apprentissages	3												
EC Apprentissages													
UE 308 : Langage des systèmes naturels et techniques	3												
EC Langage des systèmes naturels et techniques													
MINEURE SOCIOLOGIE : UE 30 + UE 31 + UE 32													
UE 30 : Fondamentaux	3												
EC 1 CM Auteurs et théories		1	EvC	100		A(1) + E	30mn +2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 31 : Problèmes démographiques contemporains	3												
EC CM Problèmes démographiques contemporains		1	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 32 : Genre et socialisation	3												
EC CM Genre et socialisation		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
MINEURE ALLEMAND													
UE 1 Traduction Allemand	3												
EC Version													
EC Thème													
UE 2 Etude langue allemande	3												
EC Grammaire													
UE 3 Cultures & Sociétés Allemand	3												
EC Méthodologie civilisation													
3	B	EC Civilisation comparée											

MINEURE ANGLAIS		
UE 1 Traduction Anglais	3	
EC Thème		
EC Version		
UE 2 Langue orale &/ou Ecrite Anglais	3	
EC Pratique de la langue		
EC Langue orale		
UE 3 Littératures anglais	3	
EC Littérature britanique		
MINEURE ESPAGNOL		
UE 1 Traduction espagnole	3	
EC Thème		
EC Version		
UE 2 Cultures & Sociétés Espagnol	3	
EC Civilisation 3 Espagne		
UE 3 Littérature Amériques	3	
EC Littérature 3 Amériques		
MINEURE ITALIEN		
UE 1 Traduction Italien	3	
EC Thème & Grammaire		
EC Version & Lexicologie		
UE 2 Etude langue italienne	3	
EC Grammaire		
EC Expression orale italienne		
UE 3 Langue orale &/ou Ecrite Italienne	3	
EC Atelier écriture		
MINEURE PORTUGAIS		
UE 1 Traduction Portugais	3	
EC Thème Portugais		

	EC Version Portugais											
	UE 2 Etude langue portugaise	3										
	EC Atelier journalistique											
	EC Presses écrites lusophones											
3	B	UE 3 Langue orale & écrite Portugais Non Débutant	3									
		EC Expression écrite portugais ND										
		EC Expression orale portugais ND										
		UE 4 Langue orale & écrite Portugais Débutant	3									
		EC Expression écrite portugais débutant										
		EC Expression orale portugais débutant										
		MINEURE RUSSE										
		UE 1 Communication Russe	3									
		EC Communication-Registres 1										
		EC Communication-Registres 2										
		UE 2 Cultures & Sociétés Russe	3									
		EC Cultures et Sociétés Russie										
		UE 3 Littératures Russe	3									
		EC Littérature russe XIXè										
		PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-ADMINISTRATION										
		UE 1 : Droit constitutionnel	3									
		EC : Droit constitutionnel		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 2 : Finances publiques	3									
		EC : Finances publiques		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 3 : Histoire du monde	3									
		EC : Histoire du monde		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00
		PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-SCIENCES										
		UE 1 : Métiers de l'enseignement et de l'éducation	3									
		EC : Métiers de l'enseignement et de l'éducation		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30
		UE 2 : Littérature de jeunesse et arts visuels	3									
		EC 1 : Littérature de jeunesse		0,5	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30
		EC 2 : Arts visuels		0,5	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 3 : Sciences de la vie et de l'environnement et sciences de la matière 1	3									
		EC : Sciences Physiques		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30

C	UE 36 : LANSAD	3												
	Allemand													
	Anglais													
	Espagnol													
	Italien													
	Néerlandais													
	Polonais													
	Portugais													
	Russe													
	EC Français Langue Étrangère au choix, en plus de la langue vivante, pour les étudiants internationaux													
	EC Français Langue étrangère		1	EvC	100	2	E+O		2	E+O		1	0	20 min
		30												
A	UE 40 : Histoire de la langue	3												
	EC : Histoire de la langue			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 41 : Lexicologie 2 : sémantique lexicale	3												
	EC : Lexicologie 2 : sémantique lexicale			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 42 : Courants phonologiques et corpus	3												
	EC : Courants phonologiques et corpus		1	EvT+EvC	50/50	3	E	EvT2h/EvC 1h	1	E	2h	1	0	20 min.
	UE 43 : Analyse textuelle et pratique rédactionnelle	3												
	EC : Analyse textuelle et pratique rédactionnelle		1	EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 44 : Pathologies en orthophonie et développement du langage	6												
	EC : Pathologies en orthophonie et développement du langage			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	0	20 min.
4	MINEURE LETTRES : 1 UE littérature + 1 EC Langues et cultures de l'antiquité													
	LITTERATURES S4 (1 UE au choix) :													
	UE 40A : Litt. française : Progr A	3												
	EC : Litt. française : Programme A		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	0	30mn
	UE 40B : Litt. française : Progr B	3												
	EC : Litt. française : Programme B		1	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	0	30mn
	UE 40C : Littérature de jeunesse	3												
	EC : Littérature de jeunesse		1	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	0	30mn

B	UE 40 : Littérature antique	3												
	EC : Littérature antique		1	EvC	100	2	E	1h	1	E	2h	1	E	1h30
	LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE													
	UE 41 : Langues et Cultures de l'Antiquité S4 (1 EC au choix) :	3												
	EC : Approches du latin		1	EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC : Latin 1 (débutant)		1	EvC	100	2	E	1h/2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC : Latin 2 (intermédiaire)		1	EvC	100	2	E	2h/2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC : Latin 3 (confirmé)		1	EvC	100	2	E	2h/3h	1	E	3h	1	O	30min
4	EC : Grec 1 (débutant)		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1	O	15mn
	EC : Grec 2 (intermédiaire)		1	EvC	100	3	E	1h/2h	1	E	2h	1	O	15mn
	EC : Grec 3 (confirmé)		1	EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	O	30mn
	MINEURE SCIENCES DE L'EDUCATION													
	UE 402 : Langages mathématiques	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'INSPE											
	EC Langages mathématiques													
	UE 409 : Sociologie et philosophie de l'éducation	3												
	EC Sociologie et philosophie de l'éducation													
	MINEURE SOCIOLOGIE													
	UE 40 : Sociologie des territoires	6												
	EC 1 : CM Sociologie urbaine		0,5	EvC	100	2	A (3)		1	A (3)		1	A (3)	
	EC 2 : CM Sociologie rurale		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	MINEURE ALLEMAND													
	UE 1 Traduction Allemand	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication											
	EC Version													
	EC Thème													
	UE 2 Littératures Allemand	3												
	EC Littérature allemande		MINEURE ANGLAIS											
	UE 1 Traduction Anglais	3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'UFR Langues, Cultures et Communication											
	EC Thème													
	EC Version													
	UE 2 Cultures & Sociétés américaines	3												
	EC Histoire USA 1830-1920													

MINEURE ESPAGNOL													
UE 1 Traduction espagnol	3												
EC Thème													
EC Version													
MINEURE ITALIEN													
UE 1 Traduction italien	3												
EC Thème & grammaire													
EC Version & Lexicologie													
UE 2 Cultures & Sociétés Italie	3												
EC Culture moderne													
MINEURE PORTUGAIS													
UE 1 Traduction Portugais	3												
EC Thème Portugais													
EC Version Portugais													
UE 2 Arts Iusophones	3												
EC Arts Brésil 4													
EC Arts Brésil 4													
MINEURE RUSSE													
UE 1 Littératures Russe	3												
EC Littérature Russe XIXè													
UE 2 Cult&Soc Russe	3												
EC Cultures&Sociétés Russe													
PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-ADMINISTRATION													
UE 1 : Géopolitique	3												
EC : Géopolitique		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
UE 2 : Histoire politique	3												
EC : Histoire politique		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-SCIENCES													
UE 1 : Français	3												
EC : Français		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
UE 2 : Mathématiques	3												
EC : Mathématiques		1	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 46 : Projet Professionnel Personnel (1 au choix)	3												
EC : PPP		Liste et modalités des PPP proposées par l'UFR Lettres sur le site lettres.uca.fr											
UE 45 : LANSAD	3												
Allemand													
Anglais													
Espagnol													
Italien													

Néerlandais	INDICATEURS DE CONTRÔLE DES COMMISSARIES ET DES COMPÉTENCES DU SERVICE COMMUN DES LANGUES VIVANTES (SCCLV)											
Polonais												
Portugais												
Russe												
EC Français Langue Étrangère au choix, en plus de la langue vivante, pour les étudiants internationaux												
EC Français Langue étrangère	1	EvC	100	2	E+O		2	E+O		1	O	20 min
	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Mineure sociologie : A(1) = QCM en ligne - A(3) = Devoir maison

La validation du Module Responsabilité Sociétale et Environnementale est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Licence Sciences du langage

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **9** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 50 : Pragmatique	3													
		EC : Pragmatique		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 51 : Syntaxe formelle	3													
		EC : Syntaxe formelle		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 52 : Analyse et pratique de l'orthographe française	3													
		EC : Analyse et pratique de l'orthographe française		1	EvC	100	2	E et TP	1h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 53 : Introduction à la recherche	3													
		EC : Introduction à la recherche		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		UE 54 : Discours et interaction	3													
		EC : Discours et interaction		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 55 : Acquisition et apprentissage des langues	3													
		EC : Acquisition et apprentissage des langues		1	EvT+EvC	50/50	3	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
	B	OPTION FRANCAIS LANGUE ETRANGERE														
		UE 56 : FLE, phonétique et phonologie du français	3													
		EC FLE, phonétique et phonologie du français		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 57 : FLE, morphosyntaxe du français	3													
		EC FLE, morphosyntaxe du français		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 58 : Introduction à la didactique des langues	3													
		EC Introduction à la didactique des langues		1	EvT		2	A		1	A		1	A		

5		PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-ADMINISTRATION												
		UE 1 : Libertés publiques	3											
		EC : Libertés publiques		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E
		UE 2 : Droit de la décentralisation	3											
		EC : Droit de la décentralisation		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E
		UE 3 : Droit de l'union Européenne	3											
		EC : Droit de l'union Européenne		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O
		PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-SCIENCES												
		UE 1 : Français	3											
		EC : Français		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E
C	UE 2 : Sciences de la vie et de l'environnement et sciences de la matière 2	3												
	EC : Géologie-Biologie		1	EvT		1	E	1H00	1	E	1H00	1	E	
	UE 3 : Mathématiques	3												
	EC : Mathématiques		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	
	UE 59 : LANSAD	3												
	Allemand													
	Anglais													
C	Espagnol													
	Italien													
	Néerlandais													
	Polonais													
	Portugais													
	Russe													
	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)													
EC Français Langue Étrangère au choix, en plus de la langue vivante, pour les étudiants internationaux														
EC Français Langue étrangère		1	EvC	100	2	E+O		2	E+O		1	O	20 min	
		30												
		UE 60 : Construction du sens et argumentation	3											
		EC : Construction du sens et argumentation		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E
		UE 61 : Typologie des langues	3											
		EC : Typologie des langues		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E
		UE 62 : Linguistique sur corpus	3											
		EC : Linguistique sur corpus		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O

6	A	UE 63 : Plateformes de communication à distance	3											
		EC : Plateformes de communication à distance		1	EvT		2	A		1	A		1	A
	UE 64 : Linguistique et informatique	3												
	EC : Linguistique et informatique		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 65 : Analyse de données enfantines	3												
	EC : Analyse de données enfantines		1	EvT+EvC	50/50	3	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
B	OPTION FRANCAIS LANGUE ETRANGERE													
	UE 66 : Problèmes pédagogiques et culturels du FLE	3												
	EC Problèmes pédagogiques et culturels du FLE		1	EvT		2	A		1	A		1	A	
	UE67 : Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle	3												
	EC Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle		1	EvT		2	E+A	1h	2	A+O		2	A+O	O : 30min
	PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-ADMINISTRATION													
6	UE 1 : Droit administratif	3												
	EC : Droit administratif		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
	UE 2 : Histoire de l'administration	3												
	EC : Histoire de l'administration		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-SCIENCES													
	UE 1 : Français	3												
C	EC : Français		1	EvC	100	2	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 2 : Mathématiques	3												
	EC : Mathématiques		1	EvC	100	2	E	1h00	1	E	2h00	1	E	1h30
	UE 68 : LANSAD	3												
	Allemand													
	Anglais													
6	Espagnol													
	Italien													
	Néerlandais													
	Polonais													
	Portugais													
	Russe													
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences du Service Commun des Langues Vivantes (SCLV)														

	EC Français Langue Étrangère au choix, en plus de la langue vivante, pour les étudiants internationaux													
	EC Français Langue étrangère		1	EvC	100	2	E+O		2	E+O		1	O	20 min
	UE 69 : UE LIBRE (1 UE au choix)	3												
	EC : UE libre		Catalogue des UE libres consultable sur : https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-ue-libres											
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 53 : Introduction à la recherche : A = dossier de recherche.

UE 54 : Discours et interaction : A = Production et / ou analyse d'un texte.

UE 63 : Plateformes de communication à distance, évaluation initiale : A = travail à rendre ; RSE et 2nde chance : A = travail à rendre.

UE 58 : Option FLE, UE Introduction à la didactique des langues, évaluation initiale : A = travail à rendre (tâche + évaluation des pairs) ; RSE et 2nde chance : A = travail à rendre.

UE 66 : Option FLE, UE Problèmes pédagogiques et culturels du FLE : A = travail à rendre.

UE 67 : Option FLE, UE Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle : A = dossier.

La validation du Module Responsabilité Sociétale et Environnementale est obligatoire en N3, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 ou N2 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

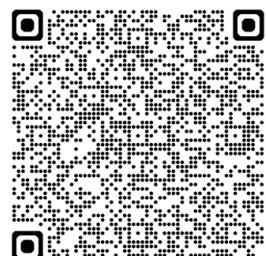
**UE LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'EDUCATION SEMESTRE 4**

Conseil de Gestion : avis favorable le 03/07/2025



Approuvé par le
UNIVERSITÉ Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
Clermont du 09 septembre 2025
Auvergne

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique du Parcours : Eric Valière

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Les métiers de l'enseignement et de l'éducation semestre 4 de la N2	Eric Valière	Eric.Valiere@uca.fr

Contact en scolarité : Marie RANCE - Pluri.LCHS@uca.fr ou Marie.Rance@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà d'une heure après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

UE
LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION SEMESTRE 4

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
4		UE 1 : Les métiers de l'enseignement et de l'éducation	3												
		EC 1 : Les métiers de l'enseignement et de l'éducation (semestre 4)		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
			3												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

UE PLURIDISCIPLINAIRES

Parcours 1 : Lettres-Administration

Parcours 2 : Lettres-Sciences

Conseil de Gestion : avis favorable le 03/07/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique des Parcours : Laurent LAMOINE

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Lettres-Administration		
Lettres-Sciences	Laurent LAMOINE	Laurent.LAMOINE@uca.fr

Contact en scolarité : Marie RANCE Pluri.LCHS@uca.fr ou Marie.RANCE@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Non contrôlée
Assiduité aux TP	Non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

UE PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-ADMINISTRATION

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 1 : Droit constitutionnel	3												
		EC : Droit constitutionnel		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15mn
		UE 2 : Finances publiques	3												
		EC : Finances publiques		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
		UE 3 : Histoire du monde	3												
		EC : Histoire du monde		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
4			9												
		UE 1 : Géopolitique	3												
		EC : Géopolitique		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 2 : Histoire politique	3												
		EC : Histoire politique		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
			6												

	UE 1 : Libertés publiques	3												
	EC : Libertés publiques		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 2 : Droit de la décentralisation	3												
5	EC : Droit de la décentralisation		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 3 : Droit de l'union Européenne	3												
	EC : Droit de l'union Européenne		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
		9												
	UE 1 : Droit administratif	3												
6	EC : Droit administratif		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
	UE 2 : Histoire de l'administration	3												
	EC : Histoire de l'administration		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
		6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE PLURIDISCIPLINAIRES LETTRES-SCIENCES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : sans objet

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3		UE 1 : Métiers de l'enseignement et de l'éducation	3													
		EC : Métiers de l'enseignement et de l'éducation			1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		UE 2 : Littérature de jeunesse et arts visuels	3													
		EC 1 : Littérature de jeunesse			0,5	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		EC 2 : Arts visuels			0,5	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	O	15 mn
		UE 3 : Sciences de la vie et de l'environnement et sciences de la matière 1	3													
		EC : Sciences Physiques			1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	O	15 mn
			9													
4		UE 1 : Français	3													
		EC : Français			1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
		UE 2 : Mathématiques	3													
		EC : Mathématiques			1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
			6													

	UE 1 : Français	3												
	EC : Français		1	EvT		1	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
5	UE 2 : Sciences de la vie et de l'environnement et sciences de la matière 2	3												
	EC : Géologie-Biologie		1	EvT		1	E	1H00	1	E	1H00	1	E	1H00
	UE 3 : Mathématiques	3												
	EC : Mathématiques		1	EvT		1	E	1H30	1	E	1H30	1	E	1H30
		9												
6	UE 1 : Français	3												
	EC : Français		1	EvC	100	2	E	2H00	1	E	2H00	1	E	2H00
	UE 2 : Mathématiques	3												
	EC : Mathématiques		1	EvC	100	2	E	1h00	1	E	2h00	1	E	1h30
		6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min					1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min					1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h					1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE														
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h	
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h	
LANSAD Anglais PSSSE EAD														
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min					1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h					1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3													
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE														
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h	
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min	
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min	
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min	
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h	
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h	
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h	
LANSAD Anglais STAPS														
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h	
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	

LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’assiduité s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d’examen n’est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l’exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d’études sont possibles tels que le choix d’un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l’emploi du temps de l’étudiant.

ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu’en soit le motif, n’est accepté. Les portes de la salle d’examen sont fermées au moment de l’ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’accès à la salle d’examen s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.